



# Randonnée Pédestre 2017/2018

## DEFINITION

La randonnée pédestre est une activité sportive de plein air facilement accessible par tous. Elle permet de découvrir nos villages à travers divers parcours proposés par l'éducateur tout en favorisant l'amélioration du bien-être général autant physique que mental.

## HORAIRES et LIEUX

[voir les plannings pour connaître les lieux de départs](#)

*Le départ se fera toujours de la mairie du village indiqué.*

## Inscription sur place

2 séances sont mises en place :



♣ le vendredi de 14h/16h secteur SUD  
avec Wendy

OU

♣ le vendredi de 14h/16h secteur OUEST/CENTRE  
avec Julien

## REPARTITION DU TEMPS

L'activité dure 2 heures autour d'un parcours de 7 à 8 km

## REGLEMENT INTERIEUR

\* **Respecter les horaires des séances.**

\* **Les séances sont payantes 35 euros/an et réservées aux adultes.**



## CONSEILS VESTIMENTAIRES ET EAU

\* La tenue de sport dépendra des conditions météorologiques.

\* Veuillez-vous munir d'une petite bouteille d'eau.

Wendy (Educatrice Sportive) et Julien (Educateur Sportif) au 03.21.22.64.13  
ou par mail : [anim2sources@orange.fr](mailto:anim2sources@orange.fr)